

## Délibération du Conseil d'Administration Du 19 septembre 2023

### **Objet : Election des membres de la Commission Mixte des Moyens (CMM)**

**Vu** le code de l'éducation ;  
**Vu** les statuts de l'Université d'Evry, notamment l'article 30 ;  
**Vu** les résultats du scrutin du 19 septembre 2023 ;  
**Vu** la délibération CA/DAJI/31.01.2023/54 du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 portant élection du Président de l'Université d'Evry.

#### Note de contexte :

*Les élections centrales du 22 et 24 novembre 2022 ainsi que l'élection du Président de l'Université ont conduit au renouvellement complets des différents conseils et commissions, telle que la Commission Mixte des Moyens.*

*En cela, l'article 30 des Statuts, relatif la composition de la Commission Mixte des Moyens, prévoit notamment que :*

« La CMM est composée comme suit :

- Le Président de la CMM élu par le CA
- 7 membres du CA :
  - 2 enseignants-chercheurs du collège A du CA
  - 2 enseignants ou enseignants-chercheurs du collège B du CA
  - 2 représentants des BIATSS du CA
  - Le Vice-président étudiant du Conseil d'Administration »

*Le Conseil d'Administration doit élire les sept (7) issus de ce Conseil.*

*Suite à un appel à candidatures, les candidats sont les suivants :*

- Monsieur Michel GUILLARD, appartenant au collège A,
- Monsieur Hichem ARIQUI, appartenant au collège B.



université  
PARIS-SACLAY

N° d'enregistrement  
CA/DAJI/19.09.2023/9

**Le Conseil d'Administration décide,**

**Article unique :**

Membres en exercice : 33  
Nombre de votants : 28

<b>Michel GUILLARD</b>	Pour : 24	Contre : 3	Abstention : 1
<b>Hichem ARIQUI</b>	Pour : 24	Contre : 3	Abstention : 1

Monsieur Michel GUILLARD et Monsieur Hichem ARIQUI sont élus, à la majorité des suffrages exprimés, membres de la Commission Mixte des Moyens.

Fait à Evry, le 19 septembre 2023.

Vincent BOUHLER  
Président de l'Université

